

A close-up photograph of purple flowers with a bee flying nearby. The background is a soft, out-of-focus green.

commune de

Ballé

Bulletin municipal Août 2019



SOMMAIRE

Vie Municipale

Le Mot du Maire.....	2
Décisions du conseil municipal	3 à 10
Mise en place de deux ruches	11

Vie associative

RPI Parcé-Billé-Combournillé.....	12 - 13
Médiathèque de Billé.....	14
Arts Plastiques - Argent de Poche	
Espace jeux Famiré - Théa Billé	15
Football	16 - 18
Badminton - Planning salle des sports	19
Club de l'amitié.....	20
UNC	21
Amis de Jaunouse	22
Concert à l'église de Billé	
Comité des fêtes.....	23
Anniversaire Marie Martin.....	24

Infos diverses

Fougères Agglomération	24 - 26
Rubrique Historique par Jo Rahuel.....	27
Maison de santé	28
Horaires mairie	

Le Mot du Maire

Chers Billéens,

Depuis le début de l'été, le soleil se montre très généreux. Après un premier épisode caniculaire la dernière semaine de juin, les fortes chaleurs persistent sur juillet alors que le besoin d'eau se fait sentir suite à un hiver et un printemps marqués par de faibles précipitations.

Ces trop fortes températures et ce manque d'eau doivent nous interpeler dans notre consommation d'un bien si précieux mais aussi de manière plus générale dans notre rapport avec l'environnement.

Je ne ferai pas de politique sur le sujet car la nature est trop belle pour en faire, mais quelques efforts des uns et des autres embelliraient la vie de tout le monde, je pense notamment aux décharges sauvages d'ordures ménagères, à ces containers trop remplis qui débordent, alors... un peu de civisme. !!

La commune, depuis plusieurs années, s'est engagée dans la démarche « zéro phyto », c'est dans la continuité de cette action que la municipalité, avec l'appui du Pays de Fougères et de l'association « Familles Actives », souhaite sensibiliser de manière pédagogique la population sur l'importance des insectes pollinisateurs par l'installation de 2 ruchers sur l'espace vert, route de St Georges de Chesné. Cet espace vert sera d'ailleurs entretenu de manière différente avec moins de tonte.

Dans ce bulletin municipal, nous faisons écho également de la décision du conseil communautaire de mettre en place à compter de septembre 2019 des navettes afin de se rendre à Fougères les mercredis et samedis après-midi.

Ce dispositif lancé à titre expérimental sera gratuit, un bilan sera établi après 6 mois de réalisation, le service sera maintenu ou non en fonction de la fréquentation.

Toujours dans le cadre de la mobilité, vous trouverez dans ce bulletin, les nouvelles règles concernant le service taxi à la demande, ce nouveau règlement peut bien sûr évoluer, n'hésitez pas à faire remonter vos remarques.

Deux dossiers importants vont retenir toute l'attention du conseil municipal pour cette dernière année de mandat :

- Tout d'abord, la création d'un terrain multisports, le choix du cabinet de maître d'œuvre sera déterminé fin Août, début Septembre ;
- La révision de notre PLU, datant de 2007, afin de mettre notre document d'urbanisme en cohérence avec les nouvelles règles environnementales (Grenelle 1, grenelle 2), sur l'accès au logement et un urbanisme rénové (loi ALUR) et d'autres évolutions législatives.

Pour mener à bien ce dossier, la commune sera accompagnée du cabinet URBA de Fougères.

Si cette période estivale marque la fin de l'année scolaire et une pause pour nos associations, je voudrais féliciter l'ensemble des bénévoles pour le travail réalisé, qu'ils en soient remerciés. N'hésitez pas à rejoindre nos différentes associations afin d'y apporter votre contribution, il n'en sera que mieux pour le dynamisme et l'animation de notre commune.

Au nom de l'équipe municipale, je vous souhaite de passer un bel été.

D. BALLUAIS – Maire de Billé

Classes 9



**La journée des classes 9
aura lieu
le samedi 21 septembre
à la salle polyvalente
de Billé.**

**Pour tous renseignements
contacter :**

René COCHET
32 Le Houx
02 99 97 63 83

Patrick COLLIN
10 rue des Chênes
06 60 08 49 37





RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE

Le PLU est un document de planification exprimant le projet de la collectivité en matière de développement économique et social, d'environnement et d'urbanisme à court et moyen terme.

Un certain nombre d'éléments concourent à la nécessité d'une révision du PLU de la commune de Billé, et d'une actualisation du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), sans remise en cause de ses orientations stratégiques fondamentales.

Les objectifs visés sont les suivants :

- Poursuivre l'accueil de population nouvelle et amorcer un rajeunissement de la population en développant les types d'offre de logements, dans le respect des documents supra-communaux en cours de construction, notamment le programme local de l'habitat de Fougères Agglomération.
- Poursuivre le développement économique tout en limitant la consommation de l'espace des zones d'activités.
- Préserver l'activité économique agricole et le cadre de vie de qualité de la commune en limitant l'étalement urbain.
- Assurer la mise en œuvre d'une trame verte et bleue cohérente et en continuité avec les communes limitrophes, en particulier avec la commune de Combourtillé, afin d'assurer la préservation du site sensible des Landes de Jaunouse.
- Réfléchir à l'opportunité de densifier les hameaux « structurés ».
- Étudier les possibilités foncières visant à assurer l'accueil de la population nouvelle prioritairement sur l'agglomération.

La concertation

La concertation sera menée conformément à l'article L300-2 du code de l'urbanisme pendant toute la durée de l'élaboration du projet (réunions publiques, mise à disposition de registres destinés à recueillir des remarques et propositions des acteurs locaux et de la population).

Choix du cabinet d'urbanisme

Suite à la demande de devis effectuée auprès de 3 cabinets d'urbanisme, le conseil municipal retient la proposition du cabinet URBA représenté par Delphine VIEUXBLED, urbaniste, pour un montant de 19 750 euros HT comprenant :

- Phase 1 - Diagnostic du territoire
- Phase 2 - Le projet d'aménagement et de développement durable (PADD)
- Phase 3 - Orientations d'aménagement et de programmation (OAP)
- Phase 4 - Le règlement (littéral et le plan de zonage)
- Phase 5 - L'établissement du dossier de PLU arrêté
- Phase 6 - De l'arrêt de projet à l'approbation du PLU

En ce qui concerne le volet environnemental du PLU communal, le conseil municipal retient la proposition du bureau d'étude DM.EAU, représenté par Gwénaëlle DENIAU, paysagiste-concepteur, en partenariat avec le cabinet URBA, pour un montant de 5 600 euros HT. Cette intervention spécifique vise deux grands objectifs :

- Assurer la cohérence du PLU avec les enjeux environnementaux, paysagers, agricoles et urbains du territoire.
- Permettre la compatibilité réglementaire du PLU (Trame verte et bleue, État initial de l'environnement, prise en compte de l'environnement dans le PADD...) et des futurs projets de la commune.

AMENAGEMENT ↓

SALLE POLYVALENTE

MARCHÉ RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE - RENFORCEMENT DE LA CHARPENTE

Mr le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que le bureau de contrôle QUALICONSULT a ordonné le renforcement de la charpente de la salle polyvalente, à la suite du diagnostic sur sa solidité remis par le bureau d'études LE COZ. Ce dernier présente un nouveau devis pour le calcul et les plans des principes de renforcement des existants pour un montant de 1 300 € HT, soit 1 560 € TTC.

Le montant initial du marché de base d'un montant de 394 573.09 € HT est porté à 395 873.09 € HT.



Marché initial de base	394 573.09 € HT
Prestations intellectuelles supplémentaires	1 300.00 € HT
Nouveau montant du marché de base	395 873,09 € HT



RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE SALLE POLYVALENTE - PLAN DE FINANCEMENT			
Bénéficiaire Intitulé		COMMUNE DE BILLE - 35133 RENOVATION ENERGETIQUE SALLE POLYVALENTE	
DÉPENSES		RESSOURCES	
Nature	Montant HT	Origine	Montant
Dépenses		Aides publiques	
Travaux		Etat : DETR*	124 485,38 €
Lot 1 - Isolation thermique extérieur / Bardage	82 095,70 €	Etat : DSIL**	50 000,00 €
Lot 2 - Désamiantage / Couverture ardoises	187 566,89 €	EPCI : Fonds de concours FDC***	33 430,00 €
Lot 3 - Menuiseries extérieures	14 245,00 €	Département : FST****	127 901,81 €
Lot 4 - Isolation faux-plafonds	76 362,39 €	<i>Sous-total subventions</i>	335 817,19 €
<i>Sous-total Travaux avec avenants</i>	360 269,98 €		
Prestations intellectuelles (études...)		Autofinancement sur dépenses	
- Architecte	27 448,10 €	- fonds propres/Emprunt	88 341,92 €
- CSPPS	945,00 €	- dont TEPcv	
- Contrôle technique	1 963,00 €		
- Diagnostic amiante	1 230,00 €		
- Vérification de la charpente	3 150,00 €		
- Renforcement de la charpente	1 300,00 €		
<i>Sous-total Prestations intellectuelles</i>	36 036,10 €		
Travaux peinture intérieur salle polyvalente	20 691,51 €		
Changeement plateaux des 80 tables	7 161,52 €		
TOTAL GÉNÉRAL	424 159,11 €	TOTAL GÉNÉRAL	424 159,11 €

TRAVAUX



TRAVAUX VOIRIE 2019

• Fauchage et débroussaillage

Suite à la consultation lancée pour les travaux de fauchage des accotements et débroussaillage, le conseil municipal décide de retenir la proposition de l'entreprise JARDIN, de Parigné, pour un montant de 7 053.75 euros HT.

• Entretien des voiries

Mr Christophe GILLES, adjoint en charge de la voirie communale, présente les diverses propositions reçues des entreprises concernant les travaux de voirie pour 2019 comprenant :

- VC "La Basse Tollerai"
- VC "Les Veilleries"
- VC n°234
- Accès aux cuisines de la Salle polyvalente
- Trottoirs rue Bellevue
- Trottoirs rue des Oliviers
- Allée piétonne rue des Oliviers
- Rue de La Chapellenie : création d'un bateau pour passage piéton



Après analyse, le conseil municipal confie les travaux à l'entreprise HENRI FRÈRES de La Chapelle-Saint-Aubert (35) pour un montant de 23 271.50 euros HT, soit 27 925.80 TTC.

MAIRIE

AMÉNAGEMENT DE SÉCURITE SUR VOIRIE DANS LE BOURG

SUBVENTION AU TITRE DE LA RÉPARTITION DU PRODUIT DES AMENDES DE POLICE

Mr Le Maire informe les membres du conseil que le projet d'installation d'un radar pédagogique et d'un passage piéton avec bandes podotactiles dans le bourg peut être une dépense éligible à la répartition des recettes des amendes de police programme 2019 au titre de travaux d'amélioration de la voirie en centre bourg pour la sécurité des usagers.

Le conseil municipal confirme l'approbation d'aménagements de sécurité sur voirie dans le bourg et sollicite une subvention au titre de la répartition du produit des amendes de police.

ARCHIVAGE DES REGISTRES D'ÉTAT CIVIL ANTÉRIEURS À 1899

Les registres paroissiaux et les registres d'état civil de la commune étaient jusqu'à présent conservés dans les locaux de la mairie. La direction des Archives Départementales dispose d'un service de conservation optimal et propose aux collectivités la prise en charge gratuite des différents registres de plus de 120 ans. Le conseil municipal décide de procéder au transfert des documents couvrant la période allant de 1749 à 1882 dans le but de leur assurer une meilleure conservation.

Les archives déposées restent propriété de la commune.



Pour info internet

archives à consulter en ligne via le site

http://archives-en-ligne.ille-et-vilaine.fr/thot_internet/FrmSommaireFrame.asp

PARTICIPATIONS AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT DES ÉCOLES PRIVÉES ET PUBLIQUES DE FOGÈRES 2018-2019

Le conseil municipal valide la demande de participations aux charges de fonctionnement pour les enfants de Billé scolarisés dans les écoles privées et publiques de Fougères :

Écoles privées de Fougères :

• 3 enfants en maternelle x 1067,76 €	3203,28 €
Abattement de 20% (commune de Fougères communauté)	- 640,65 €
TOTAL	2 562.63 €

Écoles publiques de Fougères :

• 5 enfants en élémentaire x 496.01 €	2 480,05 €
• 2 enfants en maternelle x 1 067.76 €	2 135,52 €
sous-total	4 615,57 €
Abattement 20% (commune ancienne Fougères Communauté)	- 923,11 €
TOTAL	3 692,46 €



CONVENTION ENTRE LA COMMUNE DE BILLÉ, L'ASSOCIATION CSF BILLÉ COMBOURTILLÉ PARCÉ ET LA CSF D'ILLE-ET-VILAINE

Le maire rappelle l'importance du rôle joué par l'association CSF Billé Combourtillé Parcé auprès de la jeunesse des trois communes du regroupement. Il rappelle également qu'une convention de partenariat lie les 3 communes, l'association CSF Billé Combourtillé Parcé et la CSF d'Ille-et-Vilaine.

Mr le maire propose d'apporter un soutien financier à l'association, par la signature d'une convention tripartite entre la commune de Billé, la CSF d'Ille-et-Vilaine et l'association CSF Billé Combourtillé Parcé pour un montant de 2 700 euros TTC. Cette convention engage la CSF UD35 à assurer, pour le compte de l'association CSF Billé-Combourtillé-Parcé, l'ensemble du suivi employeur du personnel permanent. Elle prendrait effet au 01.07.2019 et serait établie pour une durée d'un an, renouvelable par tacite reconduction.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal décide de soutenir l'association CSF Billé-Combourtillé-Parcé en prenant en charge les frais attenants à cette convention pour un montant annuel de 2 700 euros TTC.

BUDGET COMMUNAL

BUDGETS ANNEXES

• Assainissement

ASSAINISSEMENT - COMPTE ADMINISTRATIF						
LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		25 391,27		59 390,99	-	84 782,26
Opérations de l'exercice	10 598,39	12 490,19	1 874,00	7 105,00	12 472,39	19 595,19
TOTAUX	10 598,39	37 881,46	1 874,00	66 495,99	12 472,39	104 377,45
Résultat de clôture 2017		27 283,07		64 621,99		91 905,06
Restes à réaliser						
Totaux cumulés	10 598,39	37 881,46	1 874,00	66 495,99	12 472,39	104 377,45
Résultats définitifs		27 283,07		64 621,99		91 905,06

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'affecter les résultats de la manière suivante :

- * Excédent de fonctionnement : 27 283,07 € répartis comme ci-après

002 :	Excédent de Fonctionnement Reporté :	27 283,07 €
1068 :	Excédent de Fonctionnement Capitalisé :	0,00 €
- * Excédent d'Investissement : 64 621,99 € affectés en totalité à l'article

001 :	Excédent d'Investissement Reporté :	64 621,99 €
-------	-------------------------------------	-------------

Le budget est voté en fonctionnement à hauteur de 40 157,07€ et en investissement à hauteur de 71 726,99€.

• **Supérette**

SUPÉRETTE - COMPTE ADMINISTRATIF						
LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		377,19	30 237,61	-	30 237,61	377,19
Opérations de l'exercice	1,38	7 072,32	205 419,67	85 261,94	205 421,05	92 334,26
TOTAUX	1,38	7 449,51	235 657,28	85 261,94	235 658,66	92 711,45
Résultat de clôture 2017		7 448,13		- 150 395,34		- 142 947,21
Restes à réaliser			1 000,00	2 500,00		
Totaux cumulés	1,38	7 449,51	236 657,28	87 761,94	236 658,66	95 211,45
Résultats définitifs		7 448,13		- 148 895,34		- 141 447,21

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'affecter les résultats de la manière suivante :

- * Excédent de fonctionnement : 7 448.13 € répartis comme ci-après
 - 002 : Excédent de Fonctionnement Reporté : 448.13 €
 - 1068 : Excédent de Fonctionnement Capitalisé : 7 000 €
- * Déficit d'Investissement : 150 395.34 € affectés en totalité à l'article
 - 001 : Déficit d'Investissement Reporté : 150 395,34 €

Le budget est voté en fonctionnement à hauteur de 8 458.13€ et en investissement à hauteur de 153 885,34€.

BUDGET PRINCIPAL

• **Vote du taux des trois taxes année 2019**

Le conseil municipal valide les taux suivants:

Taxe d'Habitation	16,40
Foncier Bâti	16,40
Foncier Non Bâti	42,69

• **Classes de découvertes :**

41.00 € par enfant domicilié sur Billé et scolarisé dans une classe maternelle ou élémentaire.

Cette subvention sera versée une seule fois pendant la scolarité de l'enfant.

• **Arbre de Noël 2018 :**

8.00 € par enfant de Billé scolarisé au sein du RPI Billé Combourtille Parcé.

• **Repas 3^{ème} âge du Club de l'Amitié :**

8.00 € par personne

• **Subventions 2019**

	Vote 2019
SECTEUR ANIMATION ET CULTURE	978,18 €
Agriculture et Ruralité (Comice Agricole)	248,18
Amis de Jaunouse	40,00
Club de l'Amitié de Billé	160,00
Comité des Fêtes de Billé	390,00
Les Amis de la MARPA	140,00
SECTEUR SOCIAL ET DIVERS	2 049,00 €
Garderie	2893,90
ADMR Fleurigné	1 079,00
Ass. des Anciens Combattants de Billé (UNC)	350,00
Croix d'Or de Fougères	65,00
FA MI RE dans le pré	300,00
Amicale des Chasseurs de Billé	255,00
SECTEUR SPORTIF	4 626,60 €
Groupement Jeunes du Bocage Fougerais (GJBF)	1 942,20
Gym Détente	150,00
Union Sportive Billé Javené	1 716,00
Badminton	818,40
TOTAL	7 653,78 €



• **Association ALSH CSF BILLÉ-COMBOURTILLÉ-PARCÉ**

Cette subvention se décompose ainsi :

- 7 € répartis au prorata de la subvention versée chaque année au titre du Contrat Enfance Jeunesse
- 3 € répartis en fonction de la fréquentation du centre de loisirs selon les effectifs des enfants de chaque commune

Elle est calculée sur la base des effectifs de fréquentation de l'année 2017, à savoir 2215 journées enfants. Soit pour Billé, une subvention totale, hors CEJ, de 10454.80 €.

• **Participations au syndicat intercommunal du ramassage scolaire (SIRS) 2019**

Afin d'assurer le bon fonctionnement du SIRS, Mr le Maire propose d'attribuer les participations suivantes:

- SIRS Budget principal Transport scolaire : 9 900 euros
- SIRS Budget annexe Restauration scolaire : 9 052 euros

• **Subvention exceptionnelle**

Une aide financière de 72.00 euros a été versée à l'Association des Résidences de Mué Parcé et Luitré pour la mise en place d'un parcours des cinq sens à la structure de Parcé.



• **Vote du compte administratif / Compte de gestion / Affectation des résultats / Budget communal**

COMMUNE - COMPTE ADMINISTRATIF						
LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		120 000,00		63 551,03	-	183 551,03
Opérations de l'exercice	633 762,88	738 264,44	522 289,35	709 719,06	1 156 052,23	1 447 983,50
TOTAUX	633 762,88	858 264,44	522 289,35	773 270,09	1 156 052,23	1 631 534,53
Résultat de clôture 2017		224 501,56		250 980,74		475 482,30
Restes à réaliser			126 000,00	122 139,77		
Totaux cumulés	633 762,88	858 264,44	648 289,35	895 409,86	1 282 052,23	1 753 674,30
Résultats définitifs		224 501,56		247 120,51		471 622,07

- * Excédent de Fonctionnement : 224 501,89 € répartis comme ci-après :
 - 002 : Excédent de Fonctionnement Reporté : 120 000,00 €
 - 1068 : Excédent de Fonctionnement Capitalisé : 104 501,89 €,

- * Excédent d'Investissement : 250 980,74 €, affectés en totalité à l'article 001 :
 - Excédent d'Investissement Reporté : 250 980,74€

• Vote du budget communal

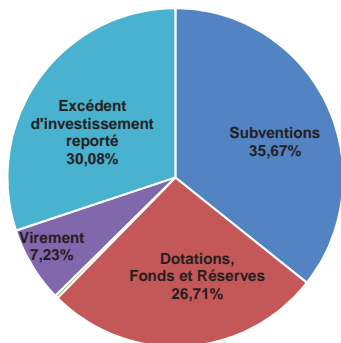
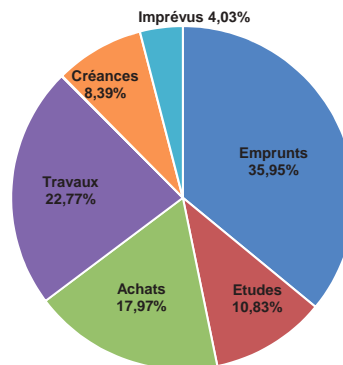
Le budget communal est voté en fonctionnement à hauteur de 735 685.00 € et en investissement à hauteur de 834 510.63 €.

En 2019, le conseil municipal mène une réflexion sur les sujets suivants :

construction d'un terrain multisports, d'un espace jeux, remplacement d'un véhicule pour les services techniques.

Prévisions dépenses d'investissements

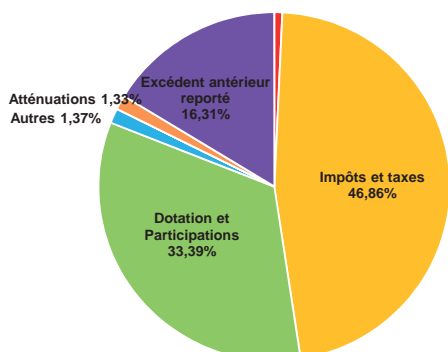
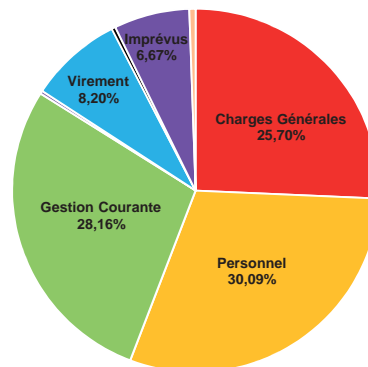
DÉPENSES INVESTISSEMENT - BP 2019	
Remboursement emprunts	300 000,00 €
Immobilisations incorporelles : Etudes diverses dont révision du PLU	90 380,84 €
Immobilisations corporelles : Achat Terrains, Bâtiments, Aménagements, Installations voirie, Réseaux, Matériels, Mobilier	150 000,00 €
Immobilisations en cours: Travaux sur Terrains (dont MO pour aménagement d'un terrain multisports), Bâtiments (solde de la rénovation de la salle polyvalente), Voirie	190 000,00 €
Participations et Créances	500,00 €
Créance sur budget annexe	70 000,00 €
Dépenses Imprévues	33 629,79 €
TOTAL	834 510,63 €



RECETTES INVESTISSEMENT - BP 2019	
Subventions	297 700,00 €
Dotations, Fonds et réserves	222 925,89 €
Opérations d'ordre	2 554,00 €
Virement de la section de fonctionnement	60 350,00 €
Excédent d'investissement reporté	250 980,74 €
TOTAL	834 510,63 €

Prévisions dépenses de fonctionnement

DÉPENSES FONCTIONNEMENT - BP 2019	
Charges à caractères général : Assurances, Énergie, Fournitures, Entretien, Maintenance, Publications et communication	189 100,00 €
Charges de personnel	221 400,00 €
Autres charges gestion courante : Indemnités élus, Participation syndicats intercommunaux, Subventions aux associations, Participations aux écoles	207 200,00 €
Charges Financières : intérêts des emprunts	2 000,00 €
Virement section investissement	60 350,00 €
Opération d'ordre	2 554,00 €
Dépenses imprévues	49 081,00 €
Atténuation des produits	4 000,00 €
TOTAL	735 685,00 €



RECETTES FONCTIONNEMENT - BP 2019	
Produits des services : Concession cimetière, Remboursement de frais par autres redevables	5 400,00 €
Impôts et taxes	344 764,00 €
Dotation et participat* : DGF, Dotat* Solidarité Rurale, Dotat* Péréquat, FCTVA, Fonds TP, Compensations	245 611,00 €
Autres prod. gest* courante : Location salle	10 100,00 €
Produits Financiers	10,00 €
Atténuations des charges	9 800,00 €
Excédent antérieur reporté	120 000,00 €
TOTAL	735 685,00 €





MISE EN PLACE DE DEUX RUCHES

Le Pays de Fougères a signé une convention avec le ministère de la transition écologique et solidaire «Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte. Une proposition a été faite à Familles Actives / Centre Social afin de développer une sensibilisation auprès de la population sur la thématique Abeilles et Ruchers.

C'est dans ce cadre que deux ruches ont été installées sur le terrain communal, face au cimetière en mai. L'une d'elles est vide et est en attente d'essaim.

Pascal Delamarche, agent technique
Daniel Balluais, maire
Colette Juguet, adjointe
Frédéric Marchand du Pays de Fougères.



Depuis quelques années, la commune n'utilise plus de pesticides pour ses espaces verts. Elle participe à cette action de sensibilisation liée à la biodiversité. Aussi, s'est-elle engagée à ne pas faire de tonte systématique autour des ruches pour favoriser la flore spontanée et les insectes pollinisateurs. Cette gestion diversifiée avec une fauche annuelle est déjà pratiquée à la Charmeraie pour créer cette biodiversité.



Réunion d'information mardi 10 septembre en soirée à la salle polyvalente à Billé avec projection d'un film documentaire suivi d'un échange.
Une invitation paraîtra dans la presse ultérieurement



ADOGEC ↓

Qu'il s'agisse de la gestion financière de nos écoles ou du suivi matériel des sites (entretien, améliorations des locaux...), nous sommes un appui important au chef d'établissement. L'association s'est réunie tout au long de l'année, en Conseil d'Administration et en réunion de bureau afin d'organiser la mise en œuvre de nos actions

Lors de notre dernière Assemblée Générale, quelques bénévoles ont choisi de quitter l'ADOGEC après de nombreuses années d'action au bénéfice du RPI et de nos enfants. Nous tenons à les remercier encore pour leur engagement et la disponibilité dont ils ont fait preuve.

De nouveaux membres ont décidé de s'investir un peu plus dans l'école de leurs enfants. Nous les remercions pour leur engagement !

Malheureusement, nous sommes peu nombreux... Alors, que vous soyez habitants d'une des trois communes et que vous ayez envie de participer au dynamisme de nos écoles, ou que vous soyez, bien sûr, parents d'enfants scolarisés sur le RPI,

VENEZ NOUS AIDER !!!



Composition de l'association :

Membres :

- ▶ **de Combourtille** : Alexandra Rondin, Jérémy Fougeray (St George de Ch.)
- ▶ **de Billé** : Marcel Roussel, René Cochet, Stéphanie Marin, Amélie Lagrée, Angélique Giraud
- ▶ **de Parcé** : Estelle Morfoisse

Trésorier : Laurent Painchaud (Combourtille)

Vice-Président : Jean-Christophe Masson (Combourtille)

Président : Jean-Michel Guesdon (Parcé)

L'ADOGEC continue d'entretenir les locaux des trois écoles. MERCI aux parents qui se mobilisent pour les journées travaux. En réparant par nos propres moyens, nous évitons des frais d'entretien trop élevés !

UN GRAND MERCI
aux parents qui se mobilisent !
SOYEZ PLUS NOMBREUX
A VENIR NOUS AIDER !!!
NOUS MANQUONS DE
COMPETENCES !!!

Une prochaine date sera proposée fin Août, juste avant la rentrée.
REPONDEZ PRESENTS !!!!

Une opération benne à papiers s'est déroulée en mars dernier.



Beaucoup d'habitants des trois communes (et même de plus loin!!), et beaucoup de parents ont joué le jeu. Elle nous a permis de récolter 200€.

Nous pouvons ainsi compléter le matériel pour les classes.

Merci à tous! Et surtout, CONTINUEZ!!!! AYEZ le réflexe ECOLO!!! PENSEZ à garder vos journaux, et autres papiers publicitaires.

Le Conseil d'Administration tient, à nouveau, à remercier l'Association « Théâtre à Billé », qui nous a remis un chèque de 1500€ ! Chaque année, cette association soutient le RPI par un don suite à la représentation théâtrale. MERCI encore !

La kermesse reste pour tout le RPI, le temps fort de l'année. Encore une fois, la participation de nombreux bénévoles a permis de passer une belle journée sur le site de Jaunouse, le dimanche 30 juin dernier. Nous remercions tous les parents, amis, membres de l'Adogec, de l'APEL et les municipalités qui ont donné de leur temps pour cette journée.



Médiathèque de Billé

La médiathèque de Billé sera fermée cet été pendant le mois d'août (du 1er au 31 août inclus). Réouverture le mercredi 4 septembre.

Il n'y a pas d'animations prévues à la médiathèque cet été.

Petite info : la médiathèque propose une valisette DVD sur le thème " Qui fait peur". Ces DVD sont empruntables pour une durée de 1 mois.

Rappel des conditions de prêts

☛ **Le prêt à la médiathèque est illimité et gratuit pour tous.**



Horaires habituels

Mercredi : 15H - 18H

Samedi : 10H30 - 12H

Vendredi : 16H30 - 18H



Mardi 4 juin, les six élèves de l'atelier d'arts plastiques de Billé ont présenté leurs travaux autour du thème « de la lettre à l'image ». Ils étaient entourés de leur professeur Nathalie Leberre et Charline Rolland qui sera la nouvelle enseignante à la rentrée (à droite sur la photo).



Arts plastiques

Cours le mardi

☛ de 17h à 18h30
à la salle des Ormeaux à Billé

Portes ouvertes

☛ mardi 10 septembre à 17h00

Rentrée

☛ mardi 17 septembre, cours d'essai la première séance

Inscriptions

☛ à l'Ecole d'Arts Plastiques
25 rue de la caserne
à Fougères
au **02 99 94 11 13**
Séance gratuite



Argent de poche

La commune a reconduit le dispositif "argent de poche" cette année. Les dix jeunes inscrits ont débuté leurs missions depuis début juillet.



L'espace Jeux FAMIRE

accueille les enfants de 3 mois à 3 ans accompagnés de leur parent, assistante maternelle ou grand-parent.

Il est ouvert le jeudi matin (sauf vacances scolaires) au pôle enfance de Billé.

Cette année, notre thème était « le corps humain », nous l'avons clôturé avec le spectacle des enfants devant les parents à la salle polyvalente de Billé le vendredi 7 juin.

Merci à la nouvelle équipe pour l'organisation de cette soirée.



La rentrée se fera le jeudi 5 septembre avec un nouveau thème.

Et bien sûr nous continuerons nos sorties à gobabygym à Fougères.

Bonnes Vacances

Théa Billé

Composition du nouveau bureau de l'association :

Président : Jean Boissel du Bourg

Secrétaires : Jacqueline Bouvet et Chantal Pannetier

Trésorière : Valérie Lecoutour





2 montées à l'USBJ ↓

Lors de cet exercice 2018/2019, le bilan sportif du club, dénombant 261 licenciés aura été une nouvelle fois, positif. En effet, au niveau des séniors, l'équipe fanion obtient son maintien en Régional 3, à l'issue de l'avant dernière journée. C'est une belle récompense pour les hommes d'Arnaud Dupas et Jo Delalande qui étaient promus dans cette division.

Par ailleurs, l'équipe (B), dirigée par Julien Mellier et Jérémy Gogo, évoluant en D2, termine champion de sa poule et jouera donc au plus haut niveau départemental en septembre prochain. A noter que l'équipe (C), coachée par Jean Marie Vacher et Yannick Dupré montera aussi d'un échelon, à savoir en D3, après avoir concédé qu'un seul revers, en D4, au terme de la présente saison.

Les vétérans se font toujours plaisir, le vendredi soir en championnat de district.

A l'école de foot, les 75 jeunes garçons et filles, réparties dans les catégories U6 à U11 démontrent une bonne assiduité et motivation lors des plateaux, rassemblements ou matchs le week-end, tout comme à l'occasion des 2 séances d'entraînements hebdomadaires,

A signaler également qu'environ 70 joueurs des catégories U13 à U17 évoluent au sein du GJBF, qui a toutes ses équipes d'engagées dans des compétitions départementales.

Les différentes manifestations organisées par le club ont connu un vif succès (Arbre de Noël au Soccer de Vitry, Vente de calendriers pour le nouvel an, la première soirée bénévole du 22 mars 2019, a aussi été fortement appréciée, sans oublier que l'événement principal fut la 3ème édition du Challenge Germaine Alexandre, le 11 mai 2019. Celui-ci remporté pour la 2ème année consécutive par les calvadosiens du FC Thue et Mue devient désormais un rendez-vous incontournable pour les catégories U8/U9, en ayant même une réputation interrégionale, puisque des clubs assez huppés y prennent part. (TA Rennes, US Ducey, Saint Hilaire/Virey/Landelles, Ernée, etc).

Composition du bureau		Saison 2019 2020
Président	: Franck Taburet	
Secrétaires	: Stéphane Couillard et Jean Marie Vacher	
Trésoriers	: Jean Pierre Guénard et Julien Mellier	
Membres	: Guillaume Evrard, Isabelle Hamon	



Quelques dates à retenir

- Portes ouvertes de l'école de foot le samedi 24 août de 10 à 12 h.

Un match amical de gala de N3 entre le stade Lavallois et la TA de Rennes devrait avoir lieu à Javené en août.

La date reste à fixer.

Tarifs de cotisations Saison 2019/2020 :

U18/U19/Séniors :
140 Euros en incluant
le survêtement du club

Ecole de Foot : 65 Euros

Vétérans : 50 Euros



Toutes les personnes souhaitant pratiquer le football,
dés l'âge de 5 ans,
sous les couleurs de l'USBJ, peuvent contacter :

Franck TABURET au 07 81 99 15 70
franck.taburet@wanadoo.fr

Stéphane COUILLARD au 06 99 02 20 01
couillard.stephane@wanadoo.fr

Pour plus d'info, consulter le site internet du club
<https://www.usbj.net/>



Le Groupement des Jeunes du Bocage

Fougereais est une association sportive qui regroupe 4 clubs séniors (CF2L, Sud Fougereais, US Bille Javené, AV.S Parce). Le Groupement réunit 220 licenciés d'U12 à U17 dont une trentaine de féminines (forte croissance de licenciées).

Cette saison, nous avons 5 équipes dans la catégorie U12/U13 (U13A, U13B, U13 Espoir, U12A, U12B) avec nos U13A qui était au niveau D2 et les autres équipes niveau secteur (S1, S2, S3). De plus, nos U13B occupent une belle 2ème place à la finale de coupe Secteur.

En U14/U15, nous avons 3 équipes (U14, U15A, U15B), les U15 A et U14 finissent dans le top 5 de D2 et les U15B au milieu de tableau en D3.

En U16/U17, nous avons 3 équipes (U16, U17A, U17B), les U16 et U17a se situent en D1 avec un Top 5 pour les U16 et un maintien pour les U17 A. Les U17 B, quant à eux terminent dans le bas tableau en D2.

Chez les féminines, nous avons 4 équipes (U15, U13, 2 U11), les U15F terminent championne du championnat de D3, les U13 en bas de tableau en D3 ainsi que les U11 qui ont effectué des plateaux sur tout la saison sans classements.

Horaires d'entraînement Saison 2018/2019 :

- U14/U15 : Lundi et Jeudi de 17h45 à 19h15 à Javené.
- U16/U17 : Mardi de 19h00 à 20h30 et le Vendredi de 18h15 à 19h30 à Javené
- U12/U13/ Féminines: Mercredi de 15h30 à 17h00 à Beucé et le vendredi de 18h15 à 19h30 à La Selle en Luitré.

Reprise de la saison 2019/2020 :

- U12/U13 : Le mercredi 21 Août de 14h00 à 15h30
- U14/U15 : Le lundi 19 Août de 17h00 à 18h30
- e• U16/U17 : Le mardi 20 Août de 17h45 à 19h15

Pour plus
d'information,
n'hésitez pas
à contacter

Kévin BEUCHERIE
07.88.68.47.76



Le BJB : un club de badminton convivial toujours en évolution !!!



Avec 130 licenciés, comprenant adultes et enfants, loisirs et compétiteurs, le tout dans un excellent état d'esprit, le club prend de l'ampleur chaque année.

Cette saison a été riche en émotions avec de grands rendez-vous comme le tournoi annuel adultes interrégional (+ de 210 joueurs sur le week-end), les rencontres jeunes avec les clubs du canton, le championnat avec les 4 équipes de niveaux D5 à D2 ainsi que la journée festive clôturant la fin de la saison.

La saison prochaine sera marquée de 2 tournois adultes interrégionaux et un tournoi jeunes départemental.

Le club au fil des années s'est structuré : de séances de préparation physique le jeudi avec Jenny la coach de 20h30 à 21h30, de séance d'ostéopathie tous les deux mois au service de nos joueurs ainsi que d'entraînements avec des personnes diplômées, adaptées à tous les niveaux.



Les horaires d'entraînements

Lundi 20h - 22h30 à Billé
 Mardi 18h30 - 20h30 à Javené
 Jeudi 20h30 - 22h30 à Javené
 Samedi (jeunes) : 9h30 - 12h30
 (3 créneaux) à Javené

Les contacts

Cathy Vannier
06.75.53.07.57

cathyvannier@orange.fr
badjavenebille@gmail.com

Planning Salle des Sports 2019 - 2020

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
7:00							
8:00							
9:00							
10:00					Gym (début et fin saison)	Foot (si mauv. tps)	
10:30					(10 H à 11 H)	(10 H 30 à 12 H) Foot	
11:00		Droit de Cité		Droit de Cité		salle (certain sam.)	
11:30		(10 H 30		(10 H 30			
12:00		à 12 H 00)		à 12 H 00)		(vac. sc. 10 H 12 H)	
12:30							
13:00							
13:30							
14:00							
14:30	Ecole			Ecole		Twirling	
15:00	(13 h 30 à 16 H 30)			(13 H 30 à 16 H 30)		(14 H à 16 H 30)	
15:30							
16:00							
16:30							
17:00							
17:30						Aéromodélisme	
18:00					Foot (si mauvais tps) 17 H à 18 H 30	(17 H à 19 H)	
18:30						(oct. à avril)	
19:00		Foot (si mauvais tps) 19 H à 21 H					
19:30							
20:00							
20:30		Gym (début et fin saison) 20 H à 21 H					
21:00	Badminton		Badminton	Badminton			
21:30			Compétition				
22:00	(19 H à 23 H 30)		(20 H à 23 H 30)	(19 H à 23 H 30)			
22:30							
23:00							

PALETS - vendredi soir de 20H à 23H - en mezzanine - les 1ier et 3ème vendredis

Pas de concours de palets, ni de vin d'honneur dans la salle de sport

Club de L'Amitié



Le 14 février le club de l'amitié a convoqué ses 145 adhérents en assemblée générale à laquelle 77% soit 112 personnes ont répondu présent à cet appel. Après présentation des différents rapports, le tiers sortant a été réélu : Mme Jeanine Couanon, Mme Marie Jo Malle, Mr Maurice Lemoine; Mr Robert Daniel a été élu. Au cours de ce semestre des adhérent(e)s se sont engagés dans différentes activités.

- * Vendredi 15 février
belote au bénéfice de la lutte contre le cancer à Vitry; 4 équipes.
- * Dimanche 31 mars,
repas de printemps à Combourtille
- * Mercredi 17 avril, 1/2 finale du gai savoir à St Etienne en Coglès 2 équipes (6 personnes)
- * Mercredi 15 mai, finale départementale de palets à Rimou 2 équipes.
- * Vendredi 17 mai, finale départementale de boules en triplettes au Rheu 2 équipes.
- * mercredi 5 juin, Triathlon à Baguer Morvan 2 équipes (11 personnes)
- * Jeudi 13 juin, journée voyage " planète sauvage "
- * Mercredi 26 juin, repas de secteur(canton) à Romagné
- * mardi 2 juillet, grillé à Jaunouse.

Le 1^{er} avril, notre concours de belote a rassemblé 154 équipes (308 personnes). Pendant ce semestre, plusieurs équipes ont participé aux nombreux concours de belote des environs, ainsi qu'aux différents ateliers du gai savoir.



Activités du 2^{ème} Semestre

- * Dimanche 25 août
Bal animé par l'orchestre Philippe RENAULT
- * Mardi 2 octobre marche ECC à Parigné
- * Dimanche 6 octobre repas d'automne
- * Lundi 21 octobre concours de belote
- * Mardi 12 novembre Gai Savoir
- * Vendredi 13 décembre Pot au Feu
- * Dimanche 22 décembre
Bal animé par l'orchestre Patrick GERBEAU.





U.N.C



Lundi 11 Février, une quarantaine de personnes de l' U N C ont assisté à l'assemblée générale présidée par François Delcourt.

Après avoir dressé le bilan moral et financier, le président a fait une rétrospective de l'année écoulée. Plus particulièrement la commémoration du 11 Novembre 2018.

Le défilé des habitants en tenue d'époque, accompagné de militaires, des enfants, de 2 cavaliers et d'un musicien a été très réussi, merci à tous.

**L'association compte aujourd'hui
60 adhérents**

**La cotisation reste inchangée : 18€ pour
les adhérents et les sympathisants,
9€ pour les veuves.**

Billé 8 Mai 2019

Les communes de Billé et Combourtillé ont célébré conjointement l'armistice du 8 Mai 1945. Merci aux habitants des 2 communes qui, malgré une météo maussade et incertaine, sont venus montrer leur attachement au "devoir d'histoire" et "devoir de mémoire" qui nous incombent. Rappeler un évènement historique ne sert à rien, si on ne l'explique pas. Le "devoir de mémoire" c'est l'obligation morale de se souvenir d'évènement historique tragique, de ses victimes, des souffrances subies afin de faire en sorte que ce type d'évènement ne se reproduise pas. La cérémonie commémorative s'est achevée par un sympathique verre de l'amitié offert par la municipalité de Billé.

Élection du bureau

Président	: François Delcourt
Vice-Présidente	: Marie Joseph Haudebert
Trésorier	: Maurice Lemoine
Trésorier adjoint	: Jean Paul Vannier
Secrétaire	: Colette Legrand
Secrétaire adjoint	: Joseph Ferron
Membres	: Joseph Beaucé - Jean Paul Boulanger - Bernard Legrand Léon Quinton - Pierre Royer - Marcel Vacher

Porte-drapeaux 14/18:	Joseph Beaucé
Suppléant	: Jean Paul Boulanger
A.F.N.	: Marcel Vacher
Suppléant	: Paul Cheminant
Soldats de France	: Maurice Bouvet
Suppléant	: Léon Quinton

L'assemblée s'est terminée par le verre de l'amitié

Dates à retenir

Lundi 11 Novembre 2019 à 11h

Commémoration au monument aux morts pour la cérémonie de la fin de la grande guerre 1914/1918

Dimanche 8 Décembre 2019

Canton Sud de Fougères à BILLÉ
Commémoration de la fin de la guerre d'ALGÉRIE et combats du Maroc et de la Tunisie

9h45	Formation du cortège salle polyvalente. Présence du bagad Raoul II
10h	Cérémonie religieuse
11h	Monument aux morts
11h45	Vin d'honneur offert par la municipalité

Lundi 13 Janvier 2020 à 14h 30

Galette des rois, Salle annexe de la salle polyvalente

Lundi 10 Février 2020 à 10h

Assemblée générale
Salle annexe de la salle polyvalente + bilan+ élection du tiers sortant et le renouvellement des cotisations

Samedi 28 Mars 2020 à 12h

Choucroute
Salle polyvalente

Amis de Jaunouse

Concours de palets du 10 mai.

Une nouvelle fois, la météo n'a pas permis de jouer à Jaunouse. Les quarante-cinq équipes se sont réfugiées à l'abri chez un ancien agriculteur.

Le concours a été très disputé comme d'habitude.

Feu de la Saint-jean



Le beau temps était de la partie, de ce fait, toutes les animations proposées ont été bien suivies.

On a constaté un public intéressé par les photos anciennes.

Environ deux cent-cant personnes ont assisté au traditionnel feu.

Concert à l'église de Billé

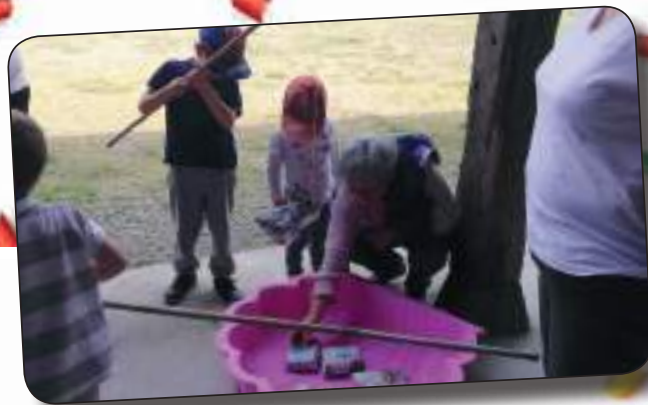
Le 10 mai, deux formations, Accord'Hom et Cantador de l'association Chœurs en Sélune de Ducey ont offert au public un magnifique concert placé sous le signe de la paix. La chorale était accompagnée au piano de Nicolas Raoul et dirigée par la cheffe de chœur Céline Quilbec.



Le comité des fêtes de Billé a organisé une chasse aux œufs pour tous les enfants de Billé et du RPI le samedi 20 avril à Jaunouse.

Cette journée s'est passée sous un grand soleil avec une participation de 25 enfants, qui ont apprécié cette journée avec recherche des œufs, pêche à la ligne, chamboule-tout.

Nous remercions tous les parents de leur participation.





Le 2 juin dernier, Mme Marie Martin fêtait ses 105 ans à la Résidence de la Chesnardière entourée de "sa famille de cœur".

Marie est née le 2 juin 1914 au village des Fosses à Billé. Deux mois après sa naissance, son père partait à la guerre et n'en reviendra pas. C'est donc sa mère (Marie Buffet) qui élèvera seule les deux enfants, Louis et Marie.

La famille déménage à la Fonderie, Marie suit sa scolarité à Billé et obtient son certificat d'études à 12 ans.

Elle part ensuite travailler dans une boucherie pendant 2 ans avant de s'engager à la pharmacie Blouet, rue du Tribunal à Fougères.

Au 1^{er} janvier 1934, cette pharmacie est reprise par M. et Mme Charpentier, Marie reste à leur service pendant toute leur activité et a continué à s'occuper des petits enfants et arrière petits enfants tout au long de sa retraite.

En 2008, elle rentre à la maison de retraite de la Chesnardière où elle coule des jours paisibles toujours très entourée par la famille Charpentier qui lui rend visite tous les jours.



**FOUGÈRES
AGGLOMÉRATION**

Pour vos déplacements

1 - Taxi à la demande

depuis le 1^{er} juin 2019



Mobil'Agglo / Transport à la demande est un service de taxi à prix modique (4€ la course) pour voyager sur le territoire, d'une commune à l'autre. Il permet de se déplacer sur les communes suivantes : Beaucé, Billé, La Chapelle-Janson, Combourtillé, Fleurigné, Fougères, Javené, Laignelet, Landéan, Lécousse, Le Loroux, Luitré-Dompierre, Parcé, Parigné, Romagné, Saint-Sauveur-des-Landes, la Selle-en-Luitré.

C'est pour qui ?

C'est pour vous, sans conditions d'âge ni de ressources, si vous habitez une des 29 communes de Fougères Agglomération.

Toutefois : vous ne pouvez en bénéficier si vous habitez une zone urbaine desservie par le service SURF de transports Urbains (soit : Fougères, Lécousse centre et Javené centre). A moins que vous ne soyez titulaire d'une carte mobilité inclusion "invalidité" (qui vous donne droit au service Mobil'Agglo «Transport à la demande».)

Les jeunes de moins de 11 ans, doivent être accompagnés.

Certains trajets ne peuvent être assurés par le service Mobil'Agglo / Transport à la demande :

- les trajets (pour soins médicaux, consultations...) qui sont pris en charge par la sécurité sociale ;
- les déplacements domicile / travail
- les déplacements de transports scolaires au départ et / ou à destination de l'école et / ou du domicile.



Combien ça coûte ?

4 € la course, 1 ticket par course

Vous pouvez acheter jusqu'à 50 tickets par an au prix de 4 €.

Si vous avez besoin d'effectuer plus de trajets : vous pouvez acheter des tickets supplémentaires au prix de 8 € ; le nombre de tickets supplémentaires est limité à 25 par an. Vous pouvez donc effectuer jusqu'à 75 trajets par an. Un aller / retour correspond à 2 trajets.

Que faire de mes anciens «tickets taxi» ?

Si vous possédez encore des tickets « Taxi à la demande » (dispositif précédemment proposé sur le territoire des 18 communes de l'ex - Fougères Communauté) vous pouvez les utiliser dans le cadre de ce nouveau service Mobil'Agglo jusqu'au 31 décembre 2019

Quand ?

Toute l'année, du lundi au samedi inclus (sauf jours fériés) de 8h à 19h.

Quel taxi puis-je appeler ?



Allo CHR Galeine	Lécousse	02 99 94 20 05
Ambulances Lévêque	Landéan	02 99 97 34 00
Ambulances Pays de Fougères	Javené	02 99 99 87 85
EURL Taxi Gohin	Fougères	02 99 99 89 80
Franck Taxi	Romagné	02 99 94 40 17
Lands'Alleux	Saint-Sauveur-des-Landes	02 99 39 44 76
Taxi David	Landéan	02 99 97 23 07 06 98 06 31 43

Comment faire ?

1 - Pour acheter vos tickets :

Vous vous présentez à l'accueil de votre mairie (ou CCAS). Vous remplissez le formulaire qui vous est remis.

Ce formulaire sera validé par votre mairie.

Il sera ensuite transmis - par votre mairie ou par vos propres soins - à Fougères Agglomération, accompagné d'un chèque dont le montant dépend du nombre de tickets achetés.

2 - Vous recevez les tickets chez vous

Fougères Agglomération vous expédie par courrier, à votre domicile, vos tickets nominatifs. Prévoyez un délai de quelques jours entre la date de dépôt de votre demande à la mairie et la réception de vos tickets.

3 - Vous réservez votre trajet

Vous appelez la société de taxi que vous choisissez dans la liste des sociétés agréées. Vous réservez au plus tard la veille avant midi.

4 - Le jour de votre trajet

Le taxi vient vous chercher à l'adresse que vous lui avez indiquée.

A votre arrivée, vous remettez un ticket au chauffeur : il le remplit, vous le signez.

Pour le retour : prévoir un autre ticket.



2 - Navettes gratuites

à partir du mercredi 11 septembre 2019

Ce nouveau service est complémentaire du dispositif du taxi à la demande.

Il concernera les communes n'ayant pas de transport collectif.

Les navettes fonctionneront le mercredi après-midi et samedi après-midi à raison d'un aller-retour avec un départ vers 13h45 et un retour vers 18h30, hormis les jours fériés, le mois d'août et les vacances de Noël.

Le circuit bleu desservira les habitants des communes de : La Chapelle Saint-Aubert, Vendel, St-Georges de Chesné, Combourtillé, Billé.

Cette opération est une expérimentation, un bilan sera fait dans six mois.

TEMPS	HORAIRES	ADRESSE	COMMUNE
00:35:00	13:45:00	Rue de vendel	La Chapelle-Saint Aubert
	13:50:00	Place du calvaire	Vendel (Rives-du-Couesnon)
	13:55:00	Place des tilleuls	Saint-Georges-de-Chesné (Rives-du-Couesnon)
	14:02:00	Mairie	Combourtillé
	14:05:00	Rue de Fougères	Billé
	14:20:00	Gare routière	Fougères
00:35:00	18:00:00	Gare routière	Fougères
	18:15:00	Rue de Fougères	Billé
	18:18:00	Mairie	Combourtillé
	18:25:00	Place des tilleuls	Saint-Georges-de-Chesné (Rives-du-Couesnon)
	18:30:00	Eglise	Vendel (Rives-du-Couesnon)
	18:35:00	Rue de vendel	La Chapelle-Saint Aubert



Petite rubrique historique par Jo Rahuel

Nous continuons à parcourir le XX^{ème} siècle en revenant sur l'évènement, largement évoqué par ailleurs à l'occasion du centenaire. Il a eu incontestablement plus d'impact à très long terme sur la vie de Billé que n'importe quel autre: il s'agit de la guerre de 1914-1918.

La Grande Guerre

Cette guerre qui emporta plus de 18 millions d'êtres humains entre 1914 et 1918 n'avait de grand que le nom. Parmi les victimes, il y a environ autant de militaires que de civils. La France y perdit



1 700 000 vies dont 300 000 civils. Si le territoire de Billé resta à l'écart des combats qui se déroulaient au nord et à l'est du pays, les familles de la commune payèrent un lourd tribut à cette folie meurtrière. 42 noms de victimes sont gravés sur notre monument aux morts auxquels il faut ajouter ceux des enfants de Billé qui sont inscrits sur d'autres monuments. Ce ne sont pas moins de 69 soldats qui moururent, natifs de Billé ou y résidant au début du conflit. À tous ces morts, il faut ajouter les nombreux blessés. Presque tous les soldats furent blessés au cours de leur périple et quelques uns plusieurs fois. Certains en gardèrent la trace visible pour le reste de leur existence.

Le nombre de victimes fut à la hauteur de l'engagement: 208 hommes habitant la commune au moment de la guerre revêtiront l'uniforme, soit 40% de la population masculine de la commune. En analysant plus en détails, nous constatons que 90 d'entre eux étaient mariés et que 69 étaient pères de familles, dont 47 avaient deux enfants au moins. Ce furent 161 enfants qui durent subir l'absence de leur père, malheureusement définitive pour ceux qui le perdirent. Treize épouses ne revirent pas leurs maris, dix mères de famille eurent à assumer la charge de 23 orphelins.

Ces chiffres qui donnent le vertige permettent d'appréhender les conséquences sur tous les aspects de la vie. D'abord du point de vue économique: les maris et les fils absents, les femmes vont devoir compenser le manque de bras et se joindre aux plus anciens

et aux plus jeunes qui sont encore disponibles pour assurer la bonne marche des exploitations. Il est reconnu que pendant cette période elles vont s'affirmer et qu'elles bénéficieront de cet investissement dans le futur. Certains ont même situé à cette époque le début de l'émancipation féminine.

La démographie va chuter très fortement: de 1 022 habitants en 1911, Billé n'en compte plus que 907 en 1921. Il n'y eut que cinq mariages d'août 1914 à 1918 et le nombre des naissances fut lui aussi en forte baisse. La population de Billé, malgré un maigre regain observé au recensement de 1926, continuera à diminuer jusque dans les années 1960, bien qu'il y ait à cela d'autres raisons hors de notre propos.

Enfin, les conséquences humaines seront très importantes et mettront des décennies à s'estomper. Quasiment toutes les familles avaient perdu un des leurs et pour beaucoup plusieurs. Les hommes qui en revinrent, bien qu'ils n'étaient pas très diserts sur ce qu'ils avaient vécu au front, restèrent profondément marqués pour le reste de leur vie, physiquement bien sûr, mais aussi dans leur être. Ces cinq années passées dans des conditions souvent inhumaines les avaient vieillis prématurément. Ils en parlaient peu, parfois sur le ton de la plaisanterie - « nous en 1914... », mais ils y pensaient certainement beaucoup. Il leur restait cependant une

Le drapeau des anciens combattants de la guerre de 1914-1918. Au revers du drapeau - à gauche - sont brodés ces mots: "Potius Mori Quam Foedari". Cette devise est souvent associée à l'hermine, symbole de la Bretagne. Elle signifie "Plutôt la mort que la souillure" et aurait été celle d'Anne de Bretagne.

certaine fierté d'avoir gagné la guerre et ils reprochèrent quelquefois à la génération suivante d'avoir perdu la sienne en 1940.

Le récent centenaire de la guerre a permis de faire ressurgir la mémoire de cette guerre. À Billé même, des cérémonies du souvenir, organisées par l'U.N.C. ont eu lieu, notamment en 2014 et en 2018. Le site internet *Billé les Mouches*, que j'anime, offre maints détails sur les anciens combattants de Billé. Des correspondances et des notes prises sur le vif par des soldats permettent de se faire une idée un peu plus précise du vécu de nos ancêtres.



Une vision aussi complète et détaillée que possible de la Grande Guerre à Billé est offerte sur le site avec la possibilité de retrouver le parcours de chacun des hommes de Billé qui ont combattu.

En outre, vous y retrouverez beaucoup d'autres aspects de l'Histoire de Billé et de son patrimoine.

<http://billelesmouches.eu>

Maison de Santé

Médecins

Fanny Seilhean
Morgan Gendron
02 99 97 61 91

Infirmières

Sophie Bacquet
Laetitia Lecorgne
02 99 97 67 28

Anita Jouan
Fanny Coquelin
Marie Monthorin-Collerais
02 99 97 90 28

Kinésithérapeutes

Romuald Balluais
Ludovic Feuvrier
02 99 99 74 40

Orthophoniste

Catherine Pequignot
02 99 98 65 32

Podologue / Pédicure

Rachel Hamard-Boulanger
02 99 74 75 79

Diététicienne

Jessy Martine
06 07 28 40 40



MAIRIE de BILLÉ

5, rue de Fougères - 35133 BILLÉ - Tél. 02 99 97 60 33 - Fax. 02 99 97 57 72
e.mail : commune debille@wanadoo.fr - Site internet : communedebille.fr

Jours et Horaires d'ouverture

Lundi	14h00 à 17h30
Mardi	8h30 à 12h30
Mercredi	8h30 à 12h30 / 14h00 à 17h30
Jeudi et vendredi	8h30 à 12 h30